



Paris, le 27.04.2016\*142271

DIRECTION  
DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES  
ET DES RELATIONS SOCIALES

Bureau de la gestion des personnels et de l'encadrement  
RH4

Le Garde des sceaux, ministre de la Justice

à

Mesdames et messieurs les directeurs  
interrégionaux des services pénitentiaires,

Monsieur le directeur interrégional, chef  
de la mission des services pénitentiaires  
d'Outre-mer,

Monsieur le directeur de l'école  
nationale d'administration pénitentiaire,

Monsieur le directeur du service de  
l'emploi pénitentiaire,

Affaire suivie par Sylvie Le Chartier  
Tél : 01.70.22.82.47

**Objet : Additif n°2 à la note de publication pour la commission administrative paritaire (CAP) de mobilité des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation du 25 au 27 mai 2016.**

**PJ :** - Nomenclature des postes profilés vacants et susceptibles de devenir vacants

J'ai l'honneur de vous communiquer en pièce jointe une seconde liste de postes profilés vacants et susceptibles de devenir vacants offerts à la commission administrative paritaire (CAP) de mobilité des CPIP qui aura lieu du mercredi 25 mai au vendredi 27 mai 2016.

Les postes ajoutés sont les suivants :

- ➔ DISP de Lyon
  - 1 poste vacant de responsable de formation au pôle Auvergne de la DISP de Lyon
  
- ➔ DISP de Strasbourg
  - 2 postes susceptibles de devenir vacants de responsable de formation à la DISP de Strasbourg

→ DISP de Marseille

- 1 poste susceptible de devenir vacant de délégué interrégional au renseignement pénitentiaire à la DISP de Marseille

Vous voudrez bien inviter les CPIP qui souhaitent modifier leur(s) vœu(x), suite à la publication de cet additif n°2, à remplir une nouvelle fiche de candidature comprenant l'ensemble des vœux pour tenir compte de leur nouveau choix.

Enfin, la date limite de dépôt des candidatures concernant uniquement les nouveaux postes indiqués ci-dessus, est fixée au mercredi 4 mai 2016, délai de rigueur.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous transmettre toute information complémentaire que vous jugeriez utile à la mise en œuvre des dispositions de la présente note.

Le Garde des Sceaux,  
Ministre de la Justice,  
Par délégation

Le chef du bureau de la gestion  
des personnels et de l'encadrement



**Odile CARDON**

DAP

Adresse postale : 13, place Vendôme – 75042 PARIS Cedex 01  
Bureaux situés : Millénaire 3 – 35, rue de la gare – 75019 PARIS

CAP CPIP 25, 26 et 27 MAI 2016 - postes de CPIP profilés vacants et susceptibles de devenir vacants

DIRECTION INTERREGIONALE	SPIP/Structure	RESIDENCE ADMINISTRATIVE	Poste vacant	Poste susceptible de devenir vacant	Poste profilé	REF. Poste
LYON	DISP Lyon Pôle Auvergne	Responsable de formation	1	OUI	OUI	293
MARSEILLE	Siège DISP Marseille	Siège DISP : Délégué interrégional au renseignement pénitentiaire	0	OUI	OUI	294
STRASBOURG	Siège DISP Strasbourg	Responsable de formation	0	OUI	OUI	295

**Fiche de poste**  
**DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE**

---

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Délégué Interrégional au Renseignement Pénitentiaire (DIRP) missionné sur la lutte contre la radicalisation et les liens avec les SPIP</b>
<b>Corps concernés :</b>	Conseiller Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
<b>Affectation :</b>	Ministère de la Justice Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Marseille Département de la Sécurité et de la Détention
<b>Localisation :</b>	
<b>Poste profilé :</b>	Oui

---

**I - Missions et organisation du réseau de renseignement pénitentiaire :**

Le renseignement pénitentiaire vise à recueillir et analyser l'ensemble des informations utiles à la sécurité des établissements et des services pénitentiaires. Il implique la collecte de ces informations auprès des services déconcentrés et leur exploitation à des fins opérationnelles. Il nécessite la liaison avec les services spécialisés partenaires, notamment ceux des ministères de l'intérieur et de la défense.

Placé sous l'autorité du chef du département DSD, le DIRP assure une mission de recueil et d'analyse d'informations utiles à la sécurité générale des établissements pénitentiaires. Il organise la collecte de ces informations auprès des établissements et en assure l'exploitation opérationnelle en liaison avec l'unité de gestion de la population pénale de la cellule sécurité de la DISP. D'autre part, il renseigne les établissements et SPIP sur les profils des personnes détenues dangereuses et/ou sensibles sur la base de sa collaboration avec les différents services : police, gendarmerie, parquet, juge d'instruction. Il est le correspondant privilégié du Bureau du Renseignement Pénitentiaire (BRP) auquel il communique systématiquement les éléments attendus s'agissant des personnes détenues faisant l'objet d'un suivi spécifique (modification de la situation pénale, incident, grève de la faim, modification du comportement, etc...).

**II - Description du poste**

L'agent est intégré au sein de l'équipe régionale des DIRP dans laquelle les collègues se remplacent en cas d'absence. En matière de collecte et d'analyse du renseignement, Le DIRP missionné sur la lutte contre la radicalisation et les relations avec les SPIP est principalement chargé de :

**Assurer le suivi des personnes détenues sensibles engagées dans des processus de radicalisation**

- Rechercher, collecter et échanger des informations relatives aux événements judiciaires et à l'actualité des établissements pénitentiaires (échanges avec le BRP, les partenaires institutionnels, les établissements pénitentiaires et SPIP, examen des articles de presse, etc...) ;
- Actualiser les informations sur les PPSMJ faisant l'objet d'un suivi particulier ;
- Émettre un avis sur des affectations des personnes détenues sensibles de compétence régionale ;
- Initier les demandes d'inscription et le retrait de personnes inscrites au répertoire des D.P.S. ;
- Répondre à des commandes spécifiques (synthèses comportementales, enquêtes, etc...) émanant d'EMS, du DI ou de partenaires institutionnels ;
- Participer aux réunions animées par le BRP ;
- Assurer la diffusion des bonnes pratiques validées par le BRP ;
- Déplacements au sein des établissements pour y entendre des personnes détenues intéressantes par rapport aux missions de renseignement pénitentiaire ;
- Animer les réunions périodiques des délégués locaux au renseignement pénitentiaire.
- Participer aux réunions (sur convocation de l'autorité judiciaire) relatives à la tenue des procès sensibles/ affaires de terrorisme, grand banditisme, affaires médiatiques. Mise en œuvre de la coordination des forces de l'ordre durant les procès.

En matière de ressources humaines, cet agent est chargé de :

**Gérer le réseau partenarial, notamment des SPIP**

- Constituer et animer son réseau partenarial
- Communiquer avec les acteurs de la vie en détention, notamment par le biais de déplacements dans les établissements pénitentiaires et SPIP.



### **III - Compétences souhaitées**

- Aptitude à travailler en transversalité avec les services centraux et déconcentrés de l'Administration pénitentiaire ainsi que les autres services de l'Etat ;
- Bonne connaissance de la réglementation pénitentiaire, et en particulier des régimes de détention applicables aux différentes catégories de détenus ;
- Bonne connaissance des dispositifs de prévention de la délinquance ;
- Notions de greffe (lecture et analyse des situations pénales) et connaissances juridiques de base
- Connaissances informatiques : maîtrise de Word et Excel ;
- Capacité de synthèse et aptitudes rédactionnelles ;
- Connaissance appréciée d'une ou plusieurs langues(s) étrangère(s)
- Capacité à animer, à organiser, et à s'insérer dans un réseau de correspondants ;
- Discrétion professionnelle ;
- Disponibilité (déplacements en établissements à prévoir) et sollicitations en cas de crise ;
- Engagement de stabilité sur le poste d'une durée minimale souhaitée de 2 ans.

#### **Candidatures**

**- Chef du Département Sécurité Détention – Monsieur Philippe Blosseville Tél. : 04 91 40 86 48**

Fiche de poste

Ministère de la justice et des libertés - Direction de l'administration pénitentiaire

**Intitulé du poste :** Responsable de formation en DISP

**Corps concerné :** CPIP habilité en qualité de responsable de formation des personnels

**Affectation :** Ministère de la Justice et des Libertés - Direction interrégionale des services pénitentiaires EST STRASBOURG

**Localisation :** 19, rue Eugène Delacroix 67035 STRASBOURG CEDEX 2

**Poste profilé :** Oui

**Domaine de l'emploi :** Ressources humaines

**ATTENTION :**

Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

**I - Missions principales :**

Au sein du DRHRS de la DISP, le responsable de formation, placé sous l'autorité du chef de l'unité formation, recrutement et qualifications, participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional qui intègre les orientations du ministère de la justice, de la DAP, de la DISP et de l'échelon local. Il travaille en lien étroit avec les différents acteurs de formation (ENAP, RH7, responsable des pôles formation, formateurs des personnels, correspondants locaux de formation...) et les établissements et SPIP de l'inter région. Il est le garant de la qualité du dispositif d'apprentissage des élèves et stagiaires PIP ainsi que de la professionnalisation des agents et intervenants extérieurs du service public pénitentiaire.

**II- Description du poste :**

Les principales activités du responsable de formation en DISP sont les suivantes :

- Organisation et suivi pédagogique et administratif des stages de formation initiale des élèves et stagiaires confiés (personnel pénitentiaire d'insertion et autres corps) : connaître les capacités d'accueil de stagiaires et en lien avec les tuteurs, veiller à la progression et au suivi pédagogique, au respect des grilles d'objectifs et d'évaluation.
- Gestion du dispositif de formation continue : recenser les besoins, établir les conventions, assurer l'organisation des sessions de formation, l'appel à candidature et les convocations des participants, l'ouverture et la clôture des stages.
- Évaluation des actions de formation à chaud et à froid : analyser leurs résultats quantitatifs et qualitatifs, leur impact sur les pratiques professionnelles, rédiger des bilans d'activités et établir les tableaux de bord.
- Élaboration, mise en œuvre et suivi du plan de formation interrégional : analyser les besoins institutionnels et individuels de formation et construire une réponse formation en établissant le cahier des charges (objectifs, fiches techniques,...).
- Accompagnement des établissements et SPIPP dans leur projet de service en apportant une expertise technique.
- Animation de modules de formation dans ses domaines de compétences.
- Communication et information sur les métiers pénitentiaires : participer aux forums de métiers, aux surveillances de concours et aux jurys.
- Participation et animation des réunions institutionnelles et groupes de travail liés à la formation.

**III – Compétences attendues :**

- Connaissance juridique des textes en matière statutaire, de la formation professionnelle tout au long de la vie, et des marchés publics.
- Connaissances de l'environnement professionnel et des politiques pénitentiaires: organisation de l'AP et du partenariat,
- connaissances des logiciels bureautiques et applications spécifiques à l'AP.
- connaissances des techniques d'ingénierie de formation et pédagogiques.
- sens pédagogique
- aptitude à communiquer, à travailler en équipe
- aptitude à rédiger, à synthétiser, à élaborer des statistiques
- capacité à concevoir, à structurer, à organiser et à prioriser
- esprit d'initiative, sens de l'innovation

**Renseignements et candidatures :**

Mme Marie Agnès LEY, CURFQ

Tel. 03.88.56.81.40



**DÉPARTEMENT RESSOURCES HUMAINES  
UNITÉ RECRUTEMENT FORMATION QUALIFICATIONS**

**LES MISSIONS DE L'URFQ :**

L'URFQ est chargée de mettre en place la politique de formation continue des personnels en fonction des orientations ministérielles, des priorités interrégionales et des besoins de formation des personnels des établissements et des SPIP. Dans le cadre du recrutement, l'URFQ assure la mise en œuvre et le suivi de la politique nationale de recrutement par voie de concours et par voie contractuelle.

**Missions générales du Responsable de formation filière insertion / probation :**

Placé sous l'autorité du chef d'unité formation et qualification (CURFQ), le responsable de formation des personnels (filière insertion et probation) met en œuvre les orientations et les plans de formation définis au niveau national et interrégional pour la formation initiale et continue des personnels. Son activité concerne plus particulièrement le domaine de l'insertion et de la probation. Elle vise aussi les dossiers d'intérêt communs et transversaux, et tout dossier particulier confié par le chef d'unité formation et qualification.

Le responsable de formation assure le suivi pédagogique et administratif des stages des élèves conseillers d'insertion et de probation dans les services déconcentrés. Il procède à l'analyse des besoins institutionnels et individuels de formation continue et élabore des propositions de formation. Il procède à l'élaboration des bilans et évaluations des actions de formation. Il peut être amené à animer des actions de formation continue. Il informe, communique et conseille sur la formation la hiérarchie et les agents. Il travaille en lien étroit avec les différents acteurs de formation (DAP, ENAP, Pôles de formation, plateforme interdirectionnelle notamment). Il assiste au comité interrégional de formation.

**Activités principales :**

**Piloter, concevoir et coordonner la mise en œuvre des actions de formation**

- Définir les objectifs et contenus pédagogiques
- Élaborer des cahiers des charges pour des prestations de formation, procédure de marché public
- Conseiller les formateurs dans la mise en œuvre et/ou l'animation des séquences de formation
- Assurer le suivi des formations des personnels de toutes filières
- Procéder à l'évaluation des actions de formation (réalisation de bilans)
- Il peut être appelé à intervenir devant des groupes dans son domaine d'expertise. Il peut également être amené à élaborer des supports pédagogiques et à animer des séquences de formation.

### **Travailler en lien avec les formateurs**

- Conseiller une équipe de formateurs et les aider à planifier les moyens à mettre en œuvre pour l'organisation de formations (locaux, matériel, compétences pédagogiques,..)
- Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions de formation
- Entretien et développer le réseau de partenaires internes (tuteurs) et externes

### **Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan interrégional de formation**

- Contribuer à l'élaboration du plan interrégional de formation
- Recueillir et analyser les besoins en formation
- Elaborer une politique de formation liée aux adaptations des professions du domaine de l'insertion, en lien avec le Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive (DPIPPR) de la Direction Interrégionale
- Mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions inscrites dans le plan de formation
- Conduire la mise en place des nouveaux principes et outils de la formation professionnelle tout au long de la vie
- Conseiller les personnels sur les parcours individuels de formation.

### **S'assurer de la diffusion des offres de formation continue à l'ensemble des personnels de toutes catégories.**

### **Superviser l'encadrement et l'évaluation des élèves et stagiaires**

- Veiller au caractère formatif des situations de travail dans les lieux de stage en lien avec l'ENAP
- Organiser et planifier les stages professionnels des élèves de la filière insertion / probation
- Animer et coordonner les tuteurs
- Assurer la progression et le suivi pédagogique
- Veiller au respect de l'information des grilles d'objectifs et d'évaluation
- Siéger en qualité de membre de jury, examinateur qualifié ou correcteur

### **Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires**

Le responsable de formation peut être amené à participer aux forums et autres manifestations, aux fins de promouvoir les métiers pénitentiaires par la représentation et la communication interne et externe



**Renseignements sur le poste – Personnes à contacter :**

**Michèle PEYRON – chef de l'URFQ – 04 37 53 88 08**

**Cécile RODDE– chef du département RH – 04 72 91 37 04**

**DIRECTION INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE LYON**

1, rue Général Mouton-Duvernet

BP 3009

69391 LYON Cedex 03